

Green Transformation 2050 (GT2050)

Organisation Non Gouvernementale à But Non Lucratif

202/MATD/CAB/SERPROMA/2018



TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR)

Sélection de trois (3) organisations de la société civile pour assurer des présentations lors d'une activité de sensibilisation sur les changements climatiques à Tayaki

Projet : Renforcer et engager les acteurs de la société civile guinéenne dans les processus de lutte contre le changement climatique

Financé par : AMBASSADE DES PAYS-BAS AU SÉNÉGAL

Juillet 2026

1. Contexte et justification

La Guinée, à l'instar des autres pays les moins avancés est vulnérable aux effets des changements climatiques. Selon l'Évaluation de la vulnérabilité et de l'Adaptation au Changement Climatique en Guinée, la température dans les prochaines années s'accroîtra dans toutes les régions de la Guinée, entre 0,2 et 4,8 °C par rapport à la température moyenne de 1961-1990 et les précipitations baisseraient de 36,4 % de la normale actuelle en 2050 et 40,4 % en 2100.¹

En plus, ces précipitations de 25 % projetées, donneront lieu à d'importantes pertes de terre dans la bande côtière, y compris les aires agricoles ; une intensification des courants côtiers ; une augmentation de l'intrusion marine et des surfaces inondables et une modification du biotope en milieu marin.²

Face à ces enjeux, sur les communautés, notamment les populations vulnérables exposées aux aléas climatiques, il devient essentiel de renforcer les connaissances et la capacité d'adaptation des acteurs locaux.

Greentransformation2050 dans le cadre de son projet intitulé « **Renforcer et engager les acteurs de la société civile guinéenne dans les processus de lutte contre le changement climatique** »), financé par l'Ambassade des Pays-Bas au Sénégal, organise une journée de sensibilisation sur les problématiques de changements climatiques en Guinée.

À cet effet, trois (3) organisations de la société civile (OSC/ONG) disposant d'une expertise dans les domaines liés au climat, à l'environnement et au développement durable seront sélectionnées afin d'animer des sessions de présentation et de partager leurs expériences avec les participants.

2. Objectif de la mission

Objectif général

Renforcer les connaissances des participants sur les changements climatiques, leurs impacts et les mesures d'adaptation à travers des présentations thématiques animées par des organisations spécialisées.

Objectifs spécifiques

1. Sensibiliser les participants sur les causes et conséquences des changements climatiques ;
2. Présenter les principaux risques climatiques affectant les communautés locales ;
3. Partager les bonnes pratiques et solutions d'adaptation développées au niveau communautaire ;

¹

unfccc.int/files/adaptation/adverse_effects_and_response_measures_art_48/application/pdf/200609_guinea_iva.pdf?utm_source=chatgpt.com

² https://www.adaptation-undp.org/sites/default/files/resources/guinea_napa.pdf?utm_source

4. Favoriser les échanges entre les organisations, les communautés et les autres parties prenantes.

3. Missions des ONG sélectionnées

Les ONG retenues auront pour responsabilités de :

- Préparer et présenter un contenu adapté au public cible sur une thématique liée aux changements climatiques ;
- Utiliser des approches participatives favorisant les échanges avec les participants ;
- Partager des exemples concrets d'actions climatiques ou d'adaptation mises en œuvre ;
- Répondre aux questions et contribuer aux discussions pendant la session ;
- Fournir, si nécessaire, les supports de présentation utilisés.

4. Thématiques potentielles des présentations

Les présentations pourront porter notamment sur :

Thème 1 : Comprendre les changements climatiques : causes, impacts et enjeux ;

Thème 2 : Vulnérabilité des communautés face aux risques climatiques ;

Thème 3 : Mesures d'adaptation et solutions locales face aux changements climatiques ;

Thème 4 : Rôle des jeunes et des communautés dans l'action climatique ;

Thème 5 : Protection de l'environnement et gestion durable des ressources naturelles.

5. Critères de sélection des ONG

Les ONG candidates devront répondre aux critères suivants :

Expérience institutionnelle

- Être une organisation légalement reconnue et active dans le domaine de l'environnement, du climat, du développement durable ou de la sensibilisation communautaire ;
- Justifier d'au moins **3 années d'expérience** dans la mise en œuvre de projets ou activités similaires ;
- Avoir une expérience avérée dans l'organisation de campagnes de sensibilisation ou de formations.

Compétences techniques

- Disposer d'une expertise démontrée sur les changements climatiques, l'adaptation, la résilience communautaire ou la protection de l'environnement ;
- Maîtriser les approches de communication et de sensibilisation adaptées aux communautés ;

- Être capable de vulgariser des concepts techniques liés au climat auprès d'un public non spécialisé.

Capacités organisationnelles

- Disposer d'une équipe ou de personnes ressources compétentes dans le domaine climatique ;
- Être capable de préparer une présentation claire, interactive et adaptée au contexte local (Sousou);
- Démontrer une capacité à travailler avec les communautés, les autorités locales et les organisations partenaires.

Expérience similaire

Une expérience dans des activités de sensibilisation communautaire sur les changements climatiques constituera un avantage.

- Avoir une expérience dans les approches participatives et communautaires.

6. Livrables attendus

Chaque ONG sélectionnée devra fournir :

- Une présentation thématique sur les changements climatiques ;
- Les supports utilisés lors de la session (présentation PowerPoint, documents ou outils pédagogiques) ;
- Une participation active aux échanges avec les participants.

7. Modalités financières

Une prime forfaitaire de participation et de prestation sera accordée aux personnes ressources désignées par les ONG sélectionnées pour leur contribution à l'animation des sessions de présentation.

Cette prime couvrira notamment le temps consacré à la préparation, à la présentation et à la participation aux échanges durant l'activité.

8. Processus de sélection

La sélection des ONG sera effectuée sur la base :

- De l'expérience et des références de l'organisation ;
- De la pertinence de l'expertise proposée ;
- De la capacité à mobiliser des intervenants qualifiés ;
- De la qualité de l'approche méthodologique proposée.

10. Date et lieu de l'activité

- **Date :** 18/07/2026
- **Lieu :** Tayaki / zone d'intervention du projet
- **Participants ciblés :** Communautés locales, jeunes, leaders communautaires, autorités locales et acteurs intéressés par les questions climatiques.

11. Calendrier de soumission et de préparation des présentations

Les ONG présélectionnées devront transmettre le contenu de leur présentation ainsi que les supports associés au plus tard le Jeudi 16 juillet 2026 à 17h00 sur ces adresses suivantes : gt2050.gn@gmail.com ; contact@gt2050.org

Les documents à soumettre comprendront notamment :

- Le titre et les objectifs de la présentation ;
- Le contenu détaillé de l'intervention ;
- Le support de présentation (PowerPoint ou tout autre format adapté) ;
- Les coordonnées de l'intervenant(e) désigné(e).
- Une copie du document officiel attestant de la reconnaissance juridique de l'ONG par les autorités nationales compétentes.

Les supports transmis feront l'objet d'une revue préalable afin de s'assurer de leur pertinence, de leur cohérence avec les objectifs de l'activité et de leur adaptation au public cible.